

Affectation 3 (k) — Travaux d'irrigation

Le Programme de développement de l'irrigation (PDI) soutient les activités dans les domaines suivants :

- la conception d'infrastructures d'irrigation à l'extérieur de la ferme;
- la mise en place et la gestion du périmètre irrigué et des sections du périmètre d'irrigation;
- l'étude et la démonstration;
- le transfert de technologie, la protection de l'environnement, la sensibilisation et l'information du public et la communication.

Tous les projets d'infrastructure doivent être homologués en vertu de la *Loi sur l'environnement* et satisfaire aux exigences fédérales, notamment celles de Pêches et Océans Canada. Un financement est également offert pour les activités de surveillance de l'environnement, ainsi que l'étude, la démonstration et le transfert de technologie dans le domaine des pratiques durables de gestion de l'eau.

Le Ministère a créé un comité de coordination de l'irrigation qui regroupe des représentants du Ministère et de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP). Le comité coordonne les activités et le financement en ce qui a trait aux projets d'infrastructure. Le travail de planification et d'approbation réglementaire a porté sur 25 projets. Dix projets d'infrastructure totalisant environ 1 640 acres irriguées par année ont bénéficié d'un soutien en 2006-2007. Sept projets ont porté sur l'étude, la démonstration et le transfert de technologie, ainsi que sur la sensibilisation du public.

3 (k) Travaux d'irrigation

Dépenses par affectation budgétaire de moindre importance	Dép. réelles 2006-2007 (milliers de \$)	ETP	Dép. prévues 2006-2007 (milliers de \$)	Écart pos./ (nég.) (milliers de \$)	Note expl.
Autres dépenses	519,9		922,5	(402,6)	1
Total des dépenses	519,9		922,5	(402,6)	

Note explicative :

1. *La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le report de divers projets dans le cadre du processus de gestion des dépenses du Ministère en vue d'offrir un nombre plus élevé que prévu d'analyses diagnostiques à l'industrie du bétail (voir l'affectation 3 (a)).*